

Conseil d'administration

du 10/01/2001

I-Convention-Contrat-Marché

Mécanisation et automatisation du Pont de CRAN : Lot unique MARQUET : Avenant n° 1

Au terme d'un marché en date du 6 mars 1998, la réalisation des travaux de réaménagement de la motorisation et de l'automatisation du Pont de Cran (tranche ferme) et de l'écluse de REDON (tranche conditionnelle) a été confiée au groupement OUEST-HYDRAULIQUE, AE MARQUET, PSI, et SAUVAGER T.P.

Quelques travaux et prix de règlement des travaux, non prévus au marché initial s'avèrent nécessaires.

Ces travaux, d'un montant de 5.702,40 F TTC représentent une augmentation de 0,22 % environ sur le prix total du marché.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration un avenant n° 1 au marché passé avec le groupement OUEST-HYDRAULIQUE portant ainsi le montant de ce marché à 2.144.244,36 F H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

↳ **Décide de faire réaliser les travaux proposés, portant ainsi le montant du marché du groupement OUEST-HYDRAULIQUE, AE MARQUET, PSI, et SAUVAGER T.P à 2.144.244,36 F H.T ;**

↳ **Autorise le Président à signer cet avenant n° 1.**

Pour Extrait Conforme

LE PRESIDENT

J. BRIEND